

# FICOMMERCE

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable  
faisant offre au public de ses parts sociales  
Au capital de 443 678 733 € au 31 décembre 2022  
Siège Social : 41, Rue du Capitaine Guynemer - 92400 COURBEVOIE  
337.633.861 RCS NANTERRE

*Visa de l'Autorité des marchés financiers SCPI n°17-25 du 13 juillet 2017 portant sur la note d'information*

## Actualisation du 1<sup>er</sup> octobre 2023 de la note d'information du 13 juillet 2017 ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa SCPI n°17-25

### Nouveau prix de souscription à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 et jusqu'à nouvel avis, les parts de la SCPI FICOMMERCE sont émises au prix de **210,00** euros par part et le prix de souscription se décompose de la manière suivante :

■ Valeur nominale par part :	153,00 euros
■ Prime d'émission :	57,00 euros
■ <b>Prix de souscription :</b>	<b>210,00 euros</b>

La commission de souscription, incluse dans le prix de souscription, s'établit à 10 % hors taxes du montant de chaque souscription soit 21,00 euros H.T., prime d'émission incluse.

Ce prix de souscription de 210,00 euros s'entend net de tout autre frais.

Toute modification de ce nouveau prix de souscription de 210,00 euros fera l'objet, après information de l'Autorité des marchés financiers, d'une publication sur le site internet de FIDUCIAL Gérance : [www.fiducial-gerance.fr](http://www.fiducial-gerance.fr).

### Nouveau prix de retrait à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023

Conformément au chapitre 2 de la note d'information ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa SCPI n°17-25 du 13 juillet 2017, le nouveau prix de retrait est de **189,00** euros et se décompose comme suit :

■ Prix de souscription :	210,00 euros
■ Commission de souscription de 10 % :	- 21,00 euros
■ <b>Prix de retrait :</b>	<b>189,00 euros</b>